

Osons la Région-Métropole d'Île-de-France !

L'Île-de-France, Région capitale, est la zone la plus dynamique mais aussi la plus inégalitaire de France métropolitaine. Pour les écologistes, la réflexion en cours sur la réforme territoriale doit être l'occasion d'un débat de fond sur notre modèle de société. Il s'agit d'adapter l'organisation des pouvoirs locaux à la lutte contre les inégalités sociales et territoriales et de favoriser un changement profond dans nos manières de produire, d'habiter et de se déplacer. A l'inverse, la logique comptable visant à regrouper les collectivités de manière autoritaire ou à fragiliser les services publics ne pourra que renforcer le sentiment d'abandon des populations et des territoires les plus fragilisés. La reconstruction d'un rapport de proximité et de liens de confiance entre citoyen/nes, élu/es et services publics constitue l'une des clés pour sortir du marasme politique ambiant.

Un/e Français/e sur cinq. Un tiers de la richesse nationale produite. La population de l'Île-de-France est plus jeune, plus active et plus diverse que la moyenne nationale. Elle concentre ainsi plus de 600.000 étudiant/es et chercheurs/euse, près de 40% des dépenses de recherche et développement au niveau national ainsi que nombreuses entreprises technologiques. L'Île-de-France est une véritable porte ouverte sur le monde. Elle constitue la deuxième plateforme fluviale d'Europe, la première plateforme aéroportuaire du vieux Continent et surtout le premier parc d'immobilier de bureaux au monde.

Pour autant, la dynamique métropolitaine ne va pas sans poser de graves problèmes au quotidien. L'Île-de-France est aussi la championne des inégalités territoriales, avec près du tiers des quartiers dits « politique de la ville » à l'échelle nationale. Les Francilien/nes se retrouvent aujourd'hui pris entre la saturation des réseaux de transports, le coût exponentiel du logement en zone dense et des pics de pollution de l'air toujours plus intenses et toujours plus rapprochés. Au-delà, l'Île-de-France souffre d'une complexité institutionnelle inédite qui empêche d'établir clairement les responsabilités. Or, l'exercice réel du pouvoir démocratique dépend en grande partie de la lisibilité de l'action publique, puisque c'est celle-ci qui permet aux citoyen/nes de sanctionner par les urnes les forces politiques.

Annoncée tambour battant il y a quelques mois à peine, la création de la Métropole du Grand Paris semble aujourd'hui relever de la gageure. La déroute des grands partis traditionnels aux élections municipales et européennes révèle la distance croissante entre l'Etat et les citoyen/nes, mais également entre les élu/es locaux/ales et leurs administré/es, rendue visible aujourd'hui avec le basculement politique de nombreuses communes franciliennes.

La Région porte en son sein les valeurs de démocratie, d'écologie et de solidarité. Les écologistes proposent une solution institutionnelle simple et efficace : la suppression de la Métropole du Grand Paris et des départements franciliens, au profit d'un renforcement significatif des moyens d'agir de la Région Île-de-France.

Disons-le sans ambages, l'architecture de la future Métropole du Grand-Paris telle qu'entérinée dans la loi a été construite à la hâte par quelques député/es francilien/nes sans véritable appui parmi les élu/es ou dans la population. Le but officiel : créer une zone attractive et solidaire assurant le rayonnement international de la France. Une place forte en Europe. Le but officieux : mater politiquement les communistes dans l'Est parisien et reprendre la main sur la manne financière des collectivités, souvent de droite, de l'Ouest parisien.

Or, force est de constater que cette Métropole crée plus de problèmes qu'elle n'en résout, faute d'avoir eu le courage de remettre profondément en cause le maquis institutionnel francilien. L'étendue des pouvoirs de la mission de préfiguration chargée d'installer la Métropole du Grand Paris témoigne du chemin qu'il reste à parcourir.

Quel projet de territoire ? Que faire des agents intercommunaux/ales ? Comment rationaliser les outils d'aménagement et les syndicats techniques ? Quelles ressources financières sont mises au pot commun ? Et partant, comment partager les richesses ? Que faire des dettes et des différences dans les taux d'imposition ? Quelle place faire aux territoires frontaliers ? Comment ne pas opposer zone urbaine et ruralité ? Et comment ne pas opposer zone urbaine et ruralité ? Les questions en suspend sont aussi nombreuses qu'importantes, pourtant le temps presse et le gouvernement ne semble pas disposé à faire la moindre concession.

Ni le statu quo, ni le retour aux schémas antérieurs n'étant souhaitables, quel plan alternatif pouvons-nous proposer dans ces conditions ?

Il faut tout d'abord regarder le fonctionnement métropolitain dans sa globalité. L'agglomération parisienne possède un pouvoir d'attraction extrêmement fort et qui s'étend au-delà même des frontières de l'Île-de-France, s'exerçant sur des villes proches comme Amiens, Chartres ou Orléans. Les questions d'emploi et donc de transports doivent se traiter bien au-delà de la seule « petite couronne ». Il en va de même pour le logement, puisque les zones où l'on construit le plus sont dorénavant les départements de « grande couronne ». Pour traiter efficacement les problèmes de transport, d'emploi et de logement qui sont en tête des préoccupations des Francilien/nes, c'est donc à l'échelle de l'Île-de-France entière qu'il faut réfléchir et créer de nouvelles politiques publiques.

Sur trois points clés de la réforme territoriale, le renforcement significatif des prérogatives et de l'autonomie financière de la Région Île-de-France peut constituer une avancée majeure pour les Franciliennes et les Franciliens.

Sur le plan démocratique, on ne peut que regretter que la Métropole du Grand-Paris prévue par la loi soit une instance élue au troisième degré et sans véritable légitimité démocratique. On ajouterait ainsi une couche au mille-feuille actuel avec une sorte de Club des maires de la petite couronne francilienne, à savoir – est-ce bien utile de le préciser ? – peu paritaire et bien peu de diversité sociale, politique ou culturelle. Notons

aussi le poids démesuré accordé aux petites communes : les 2.352 habitant/es de Périgny auront un représentant à la Métropole... tout comme les 22.505 habitant/es des Lilas.

A l'inverse, le renforcement de la Région permettrait de supprimer plusieurs échelons comme la Métropole actuelle et les départements. Elle permettrait également de faire le ménage dans le foisonnement des syndicats techniques, qui compliquent la gestion des biens communs franciliens. Ne resteraient plus alors que les communes (animation de la vie culturelle et sociale), les intercommunalités (gestion du quotidien) et la Région (préparation du long terme). Cette configuration serait plus lisible pour les citoyen/nes et, grâce au scrutin proportionnel de liste, permettrait de représenter plus fidèlement toute la diversité qui constitue la principale richesse de l'Île-de-France. La Région pourrait alors suppléer les départements dans leur politique d'investissement, et les intercommunalités reprendraient alors à charge la gestion des politiques sociales. Bien évidemment, un tel choix suppose de veiller au maintien de l'emploi pour les agents territoriaux/ales qui n'ont pas à payer le prix de la désorganisation institutionnelle. On consoliderait ainsi le fonctionnement polycentrique de la Métropole, autour de grands bassins de vie dessinés par les intercommunalités.

Les élu/es régionaux/ales sont d'ores et déjà désignés au scrutin proportionnel de liste, avec une prime majoritaire permettant de stabiliser les majorités politiques. Mais la réforme territoriale en cours doit également permettre - en tout cas il faut le souhaiter - une avancée démocratique dans le fonctionnement de l'institution régionale : instauration d'une séparation des pouvoirs entre un "gouvernement régional" et l'assemblée délibérative, mise en place d'une responsabilité politique réelle de ce "gouvernement" devant l'assemblée, accroissement des droits de l'opposition, généralisation de mécanismes de co-élaboration citoyenne des politiques publiques.

Sur le plan environnemental, la loi était restée plutôt discrète et s'était contenté de confier à la Métropole les questions de lutte contre la pollution de l'air, de gestion des milieux aquatiques ou de prévention des inondations. Autant de domaines où la Région, grâce à sa taille critique, est plus pertinente pour agir en amont, et pratiquer le « prévenir plutôt que guérir ».

Pour les écologistes, il est pertinent de gérer à une même échelle les questions de transports, d'aménagement et d'environnement afin de rapprocher bassins de vie et d'emploi et de lutter efficacement contre l'artificialisation des sols. Le défi qui attend l'Île-de-France est immense : il s'agit de créer une ville et une région multifonctionnelles et de tourner la page des zones hyper spécialisées. Ces dernières, qui ont donné des « banlieues dortoirs » comme la Défense, sont les symboles d'un modèle territorial et économique à bout de souffle. La Région possède une expertise et une légitimité reconnue par tous les acteurs du territoire pour définir des stratégies ambitieuses de changement de modèle. Les écologistes défendent une vision polycentrique du développement plutôt qu'un fonctionnement en étoile.

Enfin, sur le plan de la solidarité, la Métropole dessinée par le gouvernement ne répond pas non plus aux enjeux puisque le budget métropolitain annoncé ne devrait pas dépasser les 4 milliards d'euros. Par comparaison, le budget de la seule ville de Paris est deux fois supérieur au montant annoncé. De plus, la redistribution de ce budget vers les « conseils de territoire » et la baisse drastique des dotations annoncée par le gouvernement limiteront nécessairement toute tentative en faveur de la solidarité métropolitaine. Quelle part un Club des maires peut-il décider de consacrer à de la solidarité inter-territoires quand la sanction démocratique ne se fait qu'à un niveau local?

Une fois encore, le renforcement de la Région Île-de-France permettrait de faire un pas de géant dans la bonne direction. L'Île-de-France est une Région très peuplée... mais qui reste toujours majoritairement agricole et forestière. Parce qu'elle doit s'adapter à la diversité des territoires qui la composent (quartiers pavillonnaires et quartiers sensibles, zones rurales et zone dense), l'égalité des territoires est un principe gravé dans l'ADN de la Région. Elle seule peut, à ce titre, défendre l'intérêt de tou/tes les Francilien/nes, et non pas condamner les trois quarts du territoire et la moitié de ses habitant/es à guetter les miettes d'une Métropole arc-boutée sur la zone la plus dense, la plus riche et la plus dynamique. La défense du Passe Navigo à tarif unique, proposition phare des écologistes des dernières élections régionales et dont la réalisation progresse d'année en année, pose également cette cohérence : sur un même territoire, un même système, un même tarif. Sa concrétisation permettrait d'envoyer un signal fort aux Francilien/nes qui se voient comme les laissé/es-pour-compte des politiques publiques.

En bref, les écologistes militent pour une solution simple, démocratique, écologique et solidaire: une Région renforcée pour préparer la conversion écologique de l'Île-de-France et améliorer dès demain le quotidien des Franciliennes et des Franciliens.

Pour le groupe Europe Ecologie Les Verts au Conseil Régional Île-de-France

Mounir SATOURI
Président du groupe

Bastien FRANCOIS
Conseiller Régional